

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-deux le sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance :</u> M. MUFFAT Bruno <u>Date de convocation :</u> 2 septembre 2022
Réf : 22118 Objet : Avis enquête concernant les transports sédimentaire de la Dranse	Présents : M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - Mme QUOEX Valérie – M. BRAIZE Richard Absents ou excusés : Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent Procuration : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel

Vu le code de l'environnement et notamment l'article R123-11 et R181-38

Vu le dossier déposé par le SIAC (syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) concernant la consultation publique pour la déclaration d'intérêt général relative à la mise en œuvre du plan de gestion des matériaux solides et boisement du bassin des Dranses.

Considérant le compte tenu de l'enquête transmise

Considérant que les communes concernées doivent émettre un avis

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se prononcer dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant les transports sédimentaire de la Dranse.

Le conseil après en avoir délibéré,

N'EMET aucune observation particulière dans le cadre de l'enquête concernant les transports sédimentaire de la Dranse

CHARGE le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire
DENNE Jean - Claude

